

LA

# Petite Tunisie

Rédacteur en Chef : Em. LACROIX

Tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration doit être adressé au bureau du Journal

18, Rue Es-Sadikia TUNIS

ANNONCES :

Annonces diverses,..... la ligne 0 40  
 Réclames..... 0 60  
 Chronique locale..... 1 50  
 PAYABLES D'AVANCE

ABONNEMENTS :  
 Tunis-Tunisie France  
 Un an.....Fr. 10 Un an.....Fr. 12  
 Six mois..... 6 Six mois..... 7  
 PAYABLES D'AVANCE

## Les menaces d'un valet résidentiel

Tunis, le 3 Septembre 1896

### Le Traité Italo-Tunisien

La question à l'ordre du jour est celle du renouvellement du traité Italo-Tunisien, elle agite beaucoup les esprits politiques de l'Italie, et l'opposition conduite par Crispi, mène grand tapage autour d'elle.

C'est que l'échéance est proche et rien encore n'a transpiré des intentions des deux gouvernements.

Renouvellera-t-on, ne renouvellera-t-on pas ? telle est la question ?

Les Italiens désirent ardemment le renouvellement, qui leur permettrait de continuer à vivre en maîtres sur cette terre de Tunisie, qui, cependant doit être considérée comme terre française.

Par tous les moyens, ils essaient d'obtenir le maintien du *status quo*.

Celui qu'ils ont surtout employé, c'est l'intimidation, et tout le monde se souvient des discours provocateurs et des paroles menaçantes contre la France à propos de la Tunisie, lancés par les Nasi, les Fortis et par M. di Rudini lui-même.

C'est le grand cheval de bataille de l'opposition au ministère actuel.

Mais de tout cela nous n'avons que faire, c'est affaire à nos voisins ennemis et nos gouvernants n'ont pas à en avoir cure.

Nous n'avons pas, nous, à sauver le ministère di Rudini qui, comme son prédécesseur Crispi, reste l'ami et le prisonnier de la Triplice.

Nos ministres n'ont à s'occuper ni des déclamations des politiciens crispiniens, ni des difficultés on peut être embarrassé M. di Rudini.

Ils n'ont à se préoccuper que de nos intérêts, et ils ont le devoir de les sauvegarder complètement.

Mais à côté de la question d'intérêts, il s'en trouve une autre primordiale et qui doit aussi les guider, c'est la question de patriotisme.

Si à Paris et en France l'opinion publique s'occupe peu, en ce moment, du traité Italo-Tunisien, il n'en est pas de même, ici en Tunisie, où les esprits sont aussi surchauffés par la question qu'ils le sont en Italie.

Que nos gouvernants, s'ils sont mal renseignés par le résident Millet qui pense plutôt aux parties de chasse, chez Casimir, qu'à l'anxiété qui remplit nos coeurs de français dans l'attente de la décision prochaine, jettent un regard en arrière et réfléchissent un peu à l'ingratitude de cette maison de Savoie, qui nous doit tout.

Qu'ils soient bien convaincus que ce sombre et sinistre soudard qui a nommé Humbert, n'a qu'une seule et unique pensée, celle de nous engorger et de nous arracher une ou deux provinces qui se sont librement données à nous.

Qu'ils sachent bien que la chute de Crispi n'a rien changé dans les haines de l'Italie à notre égard.

Car, que ce soit Crispi ou di Rudini, l'Italie ne nous deteste pas moins et ne poursuit pas moins, on le voit tous les jours, sa campagne de menaces, de provocations et d'outrages à la frontière des Alpes et surtout ici en Tunisie. Ils devront se rappeler les chevau-

chées du fils d'Humbert, en compagnie de son ami Guillaume, à travers l'Alsace et la Lorraine, chevauchées sacrilèges où ce futur roi d'Italie n'a pas craint d'étouffer, sous les sabots de son cheval, les plaintes et les sanglots de nos frères annexés et de pousser ainsi, ce jour-là, l'ingratitude jusqu'au crime en insultant à la défaite de la France, qui avait naguère arraché l'Italie au bâton des Autrichiens sous lequel elle râlait.

Non, si nos gouvernants ne songent pas à cela, le peuple français n'oubliera pas, et il ne pardonnera jamais à la Maison de Savoie d'avoir, à côté de l'empereur prussien, insulté et outragé nos braves soldats qui tombèrent pour elle le long de cette voie glorieuse, mais sanglante, qui commence à Montebello pour finir à Solferino.

Et en pensant à tout cela, il est impossible que nos ministres sacrifient le moindre de nos droits aux convenances du roi Humbert et du cabinet italien, qui n'ont jamais fait de sacrifices qu'à nos ennemis.

La Tunisie est aujourd'hui une partie de la France: et, dans ces circonstances, l'abandonner, la livrer, la trahir, au profit de l'Italien, serait un crime de lèse-patrie.

C. VÉRAX.

Un journal officieux a annoncé que l'empereur Guillaume n'avait pas encore réglé une note d'hôtelier pour une dépense faite en mai dernier.

Il est probable que M. Millet qui a chassé l'élan en Suède avec ce monarque lui aura soufflé dans le tuyau de l'oreille le bon conseil de ne pas régler ses fournisseurs — se rappeler l'affaire de la C<sup>o</sup> Danoise de Navigation à vapeur — ou tout au moins de laisser protester la parole des intendants, une parole qui compte pour bien peu de chose à ses yeux.

Tel Millet, tel Guillaume !

### Les Italiens à Tunis

Nous avons demandé s'il est à la connaissance du ministre des affaires étrangères qu'il y ait, en Tunisie, 37 loges italiennes: *s'il est vrai qu'un officier français ait été accrédité auprès du Suprême Conseil de Tunis, comme garant d'amitié par le Suprême Conseil de France.*

Le ministre des affaires étrangères dit la *Politique Coloniale* a répondu à notre question par la note officieuse ci-après, que publiait dimanche soir le *Journal des Débats* :

« L'information de la *Politique Coloniale* disant que 37 Loges maçonniques italiennes prêchent la haine de la France en Tunisie ne repose sur rien. Les francs-maçons italiens avaient une seule Loge à Tunis; elle n'existe plus depuis plusieurs années. »

Voilà qui serait net, mais nous savons tous ce qu'il faut en prendre et en laisser des notes officieuses ou officielles de messieurs nos dirigeants.

Les renseignements donnés par Miss Diana Vaughan sont trop précis pour n'être pas exacts.

Le gouvernement a le devoir de s'assurer mieux qu'il ne l'a fait de la

véracité des dires de Miss Vaughan.

Faillir à ce devoir serait un crime de lèse-patrie.

Est-il vrai, demande la *Tunisie Française*, qu'un membre de la Chambre mixte du Centre — lire M. Petit — ait demandé et obtenu pour lui-même un bureau de poudre et de tabac ? Si c'est vrai, nous espérons que ses collègues n'hésiteront pas à exiger sa démission.

### Les Conséquences d'un Décret

Le gouvernement doit commencer à voir les effets de la colonisation de ce résident que, malgré toutes les preuves d'incapacité qu'il a données, on persiste à considérer comme un génie.

Nous voyons bien accorder à Hanotiaux que son ami est un génie, mais le génie du mal pour la Tunisie.

Jusqu'ici, le nouvel impôt du timbre et de l'enregistrement n'avait soulevé que les plaintes et les protestations des colons, mais voilà que tout à coup, les indigènes eux-mêmes poussent les hauts cris à l'exécution et à l'application de l'enregistrement.

Ils trouvent qu'il est trop onéreux et vexatoire et ils protestent à leur façon.

Donc, l'incapacité, après avoir examiné la question sous toutes ses phases, après avoir adressé leurs doléances au gouvernement, mais en vain, tous ces notaires ont envoyé en masse leur démission au bey.

La chose est rare et mérite d'être signalée, une grève de notaires.

Leurs griefs sont nombreux et présentent un caractère de gravité, qui amènera forcément une modification dans l'application des fameux décrets, sinon leur abolition.

Et d'abord il n'y a qu'un seul bureau de l'enregistrement, qui a son siège à Tunis, et voilà un notaire qui est à cent, cent cinquante kilomètres dans l'intérieur qui, ayant passé un acte quelconque, est obligé de venir à Tunis, faire enregistrer cet acte et payer au gouvernement, quelquefois une somme dérisoire.

Tout cela, avec les difficultés de transport et de moyens de communications que nous possédons, est loin de plaire à messieurs les notaires.

Nous coupons très bien que ça ne soit pas de leur côté, surtout si on considère que la plupart d'entre eux ne leur rapportent pas une piastre ou même une caroube en plus.

Leur second grief est contre le prix exorbitant de l'enregistrement d'un acte arabe, prix dont la plus grande partie est absorbée par les fonctionnaires.

On sait, qu'après le fameux décret, tout acte en arabe, pour être enregistré, doit être traduit en français.

Pour cela, il n'y a que les interprètes assermentés acceptés, on est obligé d'en payer dix et par ce qu'ils veulent, et Dieu sait que leurs exigences ont des limites.

Ainsi, pour un acte dont l'enregistrement coûterait un franc cinquante ou deux francs, l'interprète assermenté vous demande, avec la plus grande sérénité, la modeste somme de quinze et vingt francs, qu'il encaisse pour son compte.

Dans ces conditions, il est facile de voir jusqu'à quel chiffre arrive un enregistrement arabe.

Si encore une grande partie de ces sommes versées allait dans la caisse de l'Etat, les notaires n'objecteraient qu'à moitié, mais comme on voit le voir, l'Etat perçoit un franc cinquante lorsque messieurs les interprètes encaissent quinze francs.

La proposition est par trop grande et demande une modification.

D'ailleurs n'y a-t-il pas à l'enregistrement des interprètes ? Si oui, qu'on les charge, avec appointements fixes, des traductions des actes arabes, par lesquels le gouvernement percevrait une somme proportionnelle à l'enregistrement lui-même.

Si non, qu'on en mette; est-ce qu'après seize ans d'occupation et d'instruction dirigée par le savantissime Machuel, on ne pourrait pas trouver quelques interprètes capables de traduire des actes notariés ?

Nous osons croire que cela est très facile.

Allons, comme dit un comique bien connu, c'est pas lit avec les décrets du 31 décembre 1895. Ça vaît que commencer.

Aujourd'hui c'est la grève des notaires, à quand la grève des avocats et des huissiers, en attendant la grève des affaires.

C'est magnifique ce nouvel impôt. Et dire qu'il s'est trouvé à la Conférence Consultative une unanimité, moins quatre ou cinq voix, de plats valets ou fleffés idiots, pour voter cela.

De Divonne, Genève, Evian et autres lieux où il prélassait sa carcasse, le pitre Millet, s'est fait faire, à beaux deniers comptants — naturellement deniers des contribuables — par l'Agence Fournier une réclame qui pue d'une lieue le boniment du charlatan en mal de.... vogue.

« Administrateur hors pair ; diplomate distingué, orateur de talent... » lui sont cassés sous le nez à dix francs la ligne par l'Agence Fournier.

Et voilà, contribuables qui devez alimenter les caisses de l'Etat à quel usage sont employés les fonds d'un budget, qui chaque jour devient plus exigeant — par suite des fantaisies, innombrables du toc toc qui dirige la Tunisie !  
 Pauvre Tunisie !

### La Curée!

Bien que la Tunisie soit transformée, aujourd'hui, en une vaste caverne d'Ali-Baba, nous éprouvons une certaine satisfaction de cet état de choses.

En effet, lorsque nous nous remémorons ce que nous avons écrit à ce sujet, pour éviter à la colonie qui lutte, peine et trime d'assister, la mort dans l'âme, à un pillage effréné, à une mise en coupe réglée et que nous nous rappelons la quasi-indifférence avec laquelle nos prévisions étaient accueillies par les hommes que nous nous plaignions à considérer comme des gens indépandants et sérieux, nous ne pouvons, à notre tour, que regarder d'un œil presque indifférent les fauves se ruer sur leur proie.

Tout au plus nos appels bruyants mais désintéressés ont-ils été, pour les pêcheurs en eau trouble, un salutaire avertissement !

A nos cris de détresse on les a vus se ranger en rangs serrés aux abords de la maison de France pour en défendre l'approche dans la crainte d'être surpris au moment où, avec l'assentiment facile d'un résident faible et irréfléchi, ils préparaient le partage de la curée à laquelle nous assistons écoeurés mais impuissants à l'empêcher.

Dés lors, nous avons eu le pressentiment que la lâcheté humaine donnerait encore une fois l'audace nécessaire aux oiseaux de proie, qui ornent de leurs faces sinistres les couloirs de la résidence, de faire de l'hôte de la Maison de France, un étage avec lequel ils pourraient, le moment opportun venu, le couteau sur la gorge, satisfaire leurs convoitises.

On attendait pour sonner l'hallali et pour laisser la meute se ruer sur la bête, le moment psychologique qui devait, par des apparences trompeuses, relever le prestige politique, tombé si bas, du sinistré Millet.

Les élections du 3<sup>ème</sup> collège et la réunion de pantins en Conférence Consultative furent le signal si impatiemment attendu.

Depuis, les carnassiers arides de ripailles labourèrent de leurs crocs les entrailles de la pauvre sacrifiée.

La Tunisie gémit sous la laceration des vautours qui l'épuisent, mais cela n'arrête pas les sangsues qui se gorgent de son meilleur sang.

Depuis certain président qui extirpe trois mille francs, au budget tunisien pour *services exceptionnels*, jusqu'à ce Monsieur Petit, de Sousse, qui se fait octroyer un bureau de tabac et des fournitures d'imprimés par la Chambre Mixte dont il est le secrétaire;

Depuis M. Millet lui-même qui prélève trente mille francs, toujours sur ce malheureux budget, qu'il remet à un monsieur Trouillet — un autre membre d'une Chambre élue, comme M. Petit — pour faire des

essais culturels, jusqu'à certaines compa- gnies de transports qui se coalisent pour saigner à blanc les commerçants, indus- triels et colons :

Depuis la direction des Travaux Publics qui laisse dans un état pitoyable les routes (?) de la Régence tout en inscrivant au chapitre « routes », des sommes considéra- bles, qui passent on ne sait où, jusqu'à la municipalité de Tunis elle-même, qui a en- glouti l'emprunt de trois millions sans pou- voir affirmer qu'il n'y a pas eu de malver- sations commises, ni de travaux gâchés :

Depuis, disons-nous, une meute de scélé- rats appartenant aux branches les plus diverses de l'administration et que toute la presse a stigmatisés, jusqu'aux rampants que le Millet de la Résidence abreuve de margarine fondue sous forme de beurre, tout ce monde semble croire que la Tunisie est sa propriété et que la caisse des contribuables lui appartient.

Si l'on n'y met le hola, bientôt ce prolon- gement de la France, sur lequel on fondait les plus belles espérances, ne sera plus, grâce à eux, pour nous servir d'une figure qui dépeint bien notre pensée « qu'un ca- davre bon tout au plus à nourrir, de sa chair en putréfaction, la vermine que tout homme propre repousse du pied avec dé- goût! »

Il n'est que temps d'aviser, pour sauver la Tunisie du péril qui la menace.

Décidément la feuille officieuse commence à devenir rigolarde, tantôt ce sont de grandes discussions sur la grammaire de Lhomond, tantôt ce sont des histoires abraçadabrantes qu'elle nous sert.

Nous avons lu le compte rendu d'une confé- rence faite à Paris par notre directeur de l'A- griculture et du Commerce, qui nous a laissés perplexes et rêveurs.

L'Officieux n'aurait-il pas voulu jouer à M. Dybowski un tour dans le genre de celui qu'il joua à un autre haut personnage dans un discours reproduit in-extenso.

Nous le croirions presque. Quoiqu'il en soit, le susdit Officieux fait débiter au Conférencier une collection de bour- des — rien de l'ancien directeur de l'Agriculture — qui, si elles montrent les bonnes intentions de M. Dybowski, prouvent tout ou moins que, à l'exemple de certain agriculteur raté et blakboulé, il cultive avec bonheur la carotte administrative.

Et lorsqu'il exhibait ces beaux fruits, dont nous serions heureux de connaître l'origine, M. Dybowski ne songeait certainement pas à la mauvaise action qu'il commettait en enga- geant nos compatriotes à venir coloniser en Tunisie; car, avec un résident comme René-la-Ruine, venir en Tunisie c'est marcher tout droit à la faillite, à la misère, à la ruine.

Voilà l'exacte et terrible vérité et voilà ce que le directeur de l'Agriculture et du Com- merce en Tunisie aurait dû dire dans sa confé- rence à Paris.

### LE RECRUTEMENT DE LA MAGISTRATURE

S'il est un vœu exprimé par le pays, c'est celui de voir la Chambre des députés renoncer à la politique de l'agitation dans la stérilité pour aborder enfin l'œuvre des réformes pra- tiques. Dans cet ordre d'idées, ne serait-on pas en droit d'indiquer au Parlement, comme l'une des questions les plus dignes de retenir son attention, l'étude des garanties à établir pour le recrutement d'une magistrature éclairée et indépendante ?

Moins que personne, nous ne voudrions mettre en suspicion les mérites de notre ma- gistrature, mais comment ne pas reconnaître qu'un régime de démocratie et de liberté devrait appeler une autre organisation judi- ciaire que celle conçue par le législateur de 1810 ?

Lorsqu'on examine le fonctionnement des services judiciaires dans les divers pays de l'Europe, on est frappé des précautions minu- tieuses qui sont prises pour mettre à l'épreuve la capacité du juge avant de lui confier la re- doutable mission de disposer de l'honneur et de la fortune de ses concitoyens.

En France, le système qui préside à la no- mination des magistrats se résume d'un mot, c'est l'autorité souveraine du ministre de la Justice.

Sous les conditions qu'un candidat justifie de l'âge déterminé par la loi, lequel varie de 22 ans à 30 ans, qu'il soit licencié en droit et qu'il ait accompli auprès d'un barreau quel- conque un stage plus ou moins nominal de deux ans, le garde des Sceaux peut appeler à rendre la justice l'homme le moins préparé par son passé aux fonctions judiciaires et le faire avancer ensuite au gré de ses desirs, en dehors de toute règle hiérarchique.

Dès le début de la législature actuelle, un certain nombre de députés appartenant aux diverses fractions de l'opinion républicaine, parmi lesquels deux anciens présidents du Conseil et trois anciens Gardes des Sceaux, se sont émus de cette situation. Ils ont pris l'ini- tiative d'une proposition de loi pour régler les conditions de nomination et d'avance- ment dans la magistrature.

Ne serait-il pas temps de faire aboutir cette réforme ?

Il ne s'agit nullement de déposséder le pou- voir exécutif du droit de nommer les magis- trats, encore moins d'instituer une magistrature élective, ce serait s'exposer à voir les épaves de l'ancien régime ressusciter sous la forme du bulletin de vote.

Il s'agit seulement d'édictier deux garanties essentielles.

La première serait d'exiger l'attestation de la capacité du candidat aux fonctions judi- ciaires, soit par les épreuves théoriques et pratiques d'un concours, soit par l'exercice prolongé avec honneur d'une profession impli- quant la science du droit et l'expérience des affaires.

La seconde serait d'établir, pour la magis- trature comme pour l'armée, un tableau d'avan- cement.

Nous demandons qu'au lieu d'être investi d'une autorité discrétionnaire, qui le rend d'autant plus faible et désarmé contre des sol- licitations qu'il lui est parfois difficile d'écar- ter, le Garde des Sceaux voie son droit de no- mination délégué par les présentations d'une Commission supérieure de classement dont la composition devrait assurer les plus complètes garanties d'indépendance et d'impartialité.

« Celui qui dispose des juges, disait Henric de Pansay, est bien vite soupçonné de dis- poser des jugements. » Plus est grand un pays l'instabilité du pouvoir, plus les partis sont ardents pour le con- trôler, plus il importe de placer la justice au- dessus des intérêts mobiles de la politique.

ÉTIENNE FLANDIN  
Député de Tunisie, ancien Procureur Général à Alger

### LES Menaces du Sieur Petit

Dans son dernier numéro, M. Petit, directeur de « l'Avenir de Sousse », le député résidentiel de la-bas, secrétaire de la Cham- bre Mixte du Centre et fournis- seur de celle-ci, comme papetier et imprimeur de son « Bulletin », concessionnaire récent d'un débit de tabac, poudre et papier timbré, annonce que « toute patience ayant une fin », il va poursuivre la « Pe- tite Tunisie » en correctionnelle, devant le tribunal de Sousse.

Tant mieux.

La salle d'audience du tribunal de Sousse sera certainement trop petite le jour des débats pour en- tenir la foule qui voudra assister à l'exécution d'un homme que nous nous corrons; ondants de cette ville nous dépeignent sous les traits les moins flatteurs et comme né à au possible à la ville où il est, al- beureusement allé planter sa tente.

Ah! Monsieur le secrétaire de la Chambre Mixte du Centre et de la correctionnelle! qu'il se dépêche donc bien vite de lancer ses as- signations; on l'attend de pied ferme à la « Petite Tunisie ».

Nous verrons un peu, si un mem- bre d'un corps élu à la loi, en Tunisie, de faire partie de ce corps et d'en être, en même temps, le fournisseur alors qu'en France et en Algérie, on poursuit impitoya- blement ceux qui se livrent à ce petit jeu prévu et puni, du reste, par le Code pénal.

Quant à la question du bureau de tabac, poudre et papier timbré qui vient d'être octroyé à J. le rapporteur des impôts du timbre et de l'enregistrement à la Confé- rence Consultative, nous n'enpar- lerons que pour mémoire, tout élu du suffrage étant parfaitement li- bre de mettre à l'encaissement sa con- science et le gouvernement de l'acheter et la payer le prix qu'il juge convenable, généralement, pour faire une besogne malpropre.

Contrairement à ce qu'avancent les offi- cieux, ce n'est pas à un M. Millet qui envoyait le télégramme que nous avons pu, mais à M. Millet, à Genève.

### JUGEMENT AU TÉLÉPHONE

#### NOUVELLE LIGNE ENTRE la Suisse et la Tunisie

On sonne à l'appareil de la Résidence de Tunis. Un secrétaire se précipite. Le rési- dent Révoil est appelé pour communi- cation concernant un secret d'Etat.

Révoil  
Allô!...  
Une voix  
C'est moi, Millet.  
Révoil  
Cher Maître...  
Millet  
Fermez toutes les issues et causez  
Révoil  
J'obéis et suis heureux enfin de pavois-  
me dégonfler....

Millet  
Allons! Allons! Révoil, ne perdez pas l'habi- tude de ces formes d'impudence, vous finiriez par le plus vous à la déstabiliser.

Révoil  
C'est juste; mais tant que cette presse tuni- sienne est si tendre, je n'ai rien de mieux que je ne laisse aller à la langue cher à Lail- leyraud.

Millet  
A propos, j'espère que vous ne faites rien pour la mise au point.

Révoil  
Quel dans la presse ou la langue?

Millet  
La presse.

Révoil  
Moi, vous plaisantez cher Maître, je suis la ligne que vous m'avez si admirablement bien tracée.

Millet  
Observez-la toujours, Révoil, s'il ne de- vait rien nous rester de mieux que la réputation d'administrateurs accommodants nous soit au moins acquise.

Révoil  
Vous savez que je tiens à cela plus qu'à mes emplacements, de qui n'est pas pour rien.

Millet  
A coup sûr.

Révoil  
Tout le monde est d'ailleurs satisfait. C'est absolument comme de votre temps.

Millet  
Donnez-moi donc des nouvelles des jour- nalistes.

Révoil  
La presse, cher Maître, est, comme par le passé, toujours aussi triste, nous sommes, ce Pellerin nous cause un tout étonnant.

Millet (sans préméditation)  
Hein! Pellerin... Ah! Révoil, la com- munication est-elle interrompue?

Révoil (scandant les mots)  
Je dis bien que Pellerin nous cause un tout immense! il nous fait passer par des gens si austères que les gros capitalistes n'osent plus traiter directement avec nous. Ils ont peur de nos courtoisies.

Millet  
Comme ils nous jugent mal! Il faudrait dire à ce Pellerin de tendre son arc.

Révoil  
Inutile, cher Maître, Pellerin s'est en- ballé là-dessus, et comme il n'est pas riche en idées nouvelles, il serait peut-être plus dangereux en changeant de système de presse.

Millet  
Et Lacroix?

Révoil  
Celui-là, par exemple, est charmant. Toujours une foule de détails qui donnent du vernis à la Résidence, avec ce renseigné! même sur les échos mondains d'autres gouvernements.

Millet  
Ce cher ami!

Révoil  
Vous pouvez le dire.

Millet  
Avec ça, réservé...

Révoil  
Un vrai gouvernemental. A propos, avez- vous lu son dîner féminin à Lesbos?

Millet  
Délicieux.

Révoil  
Oui, mais quelle honte pour un Gouver- nement.

Millet  
J'en ai une quinte.

Révoil  
Heureusement pour vous qui êtes dans le pays des fermes.

(Légère interruption de l'appareil) La fille du téléphone qui a entendu le der-  
ot:  
— Ce sont sans doute de gros faiseurs.

Révoil et Millet  
La communication... la com....

Révoil  
Mademoiselle, la communication?

La jeune fille  
Avec qui?

Révoil  
Avec Millet (Suisse).

La jeune fille  
Ah! mes deux trafiquants sont des mar- chands de grains.

(La communication est rétablie.)  
Millet  
C'est assommant. Eh! Révoil, vous m'en- tendez?

(Murmure du téléphone.)  
Révoil  
Oui... oui.

Millet  
Que fait la dernière feuille créée à Tunis?

Révoil  
L'Echo?  
Millet  
Oui.

Révoil  
Pellerin nous cause un tout étonnant.

Millet  
Pellerin nous cause un tout étonnant.

Révoil  
Pellerin nous cause un tout étonnant.

Millet  
Pellerin nous cause un tout étonnant.

Révoil  
Pellerin nous cause un tout étonnant.

Millet  
Pellerin nous cause un tout étonnant.

Révoil  
Pellerin nous cause un tout étonnant.

### PETITE HISTORIETTE

Une petite histoire d'actualité qui nous arrive en direct, par les voies les plus sûres.

Le mandarin Hanou, qui commence comme dans les romans de Perrault, dans la bonne ville de Hanoi, un mandarin qui avait la sus- venance d'un prince.

Alors que le mandarin en question, déjà homme mûr, se mariait avec une tonkinoise qu'on peut dire belle, qu'il empruntait un peu d'argent à son beau-père, non satisfaite de l'argent de son mari, la vigueur de son amoureux, à l'âge de ses dix-huit ans, comme suppléant, un jeune homme d'Hanoi, aussi pétulant que robuste, et qui était un capitaine de transports af- fectés pour faire les voyages d'Extrême-Orient en France.

Le mandarin, des beaux services de capitaine, sa compagnie d'indigènes comme directeur de l'agence de Saigon, une de ses escales — et tout pendant le séjour de celui-ci dans la ca- pitale de la Cochinchine que son fils, sous la fausse identité de son frère, fut accaparé par les autres, le favori du mandarin, en même temps qu'on demandait auprès d'elle.

Pendant que le premier passait, avec de l'ar- gent et en passant au peripartout, l'autre, le jeune homme, prenait de la belle amante les plai- sirs les plus divers et les plus variés....

Mais un jour, le mandarin apprit la chose... mandarin de colère, il se retira de chez sa belle amante en jurant de se venger...

Comme mandarin chargé de la surveillance de son fils, il fut tout aussitôt de verba- liser et de faire incarcarer son commensal, mais il se ravisa.

La belle, elle, pure, la belle ne voulut rien entendre, ni se séparer de son jeune ami. Forcé fut, au mandarin d'accepter la situation, jus- qu'à un jour où il trouverait le moyen de se venger.

Le jour arriva, il devait fatalement arriver et voilà comment s'y prit notre fils du céleste empire.

Avant d'arriver, le retour à Hanoi du père de son heureux commensal, il lui écrivit lettres anonymes sur lettres anonymes pour lui faire connaître la situation de sa progéniture qui était, disait-il, en plein sur le chemin du déshonneur au point auquel se trouvait le bague.

Le père, justement alarmé, alla tout aussitôt trouver le mandarin pour lui expliquer la chose et lui demander le service de vouloir bien, par une enquête discrète, lui faire savoir ce qu'il y avait de fondé dans les accusations portées contre son fils.

On devina qu'elle fut la réponse du mandarin et la frayeur du père alarmé qui s'empressa d'envoyer son fils pour une ville de la métropole et le départ du jeune homme fut si précipité qu'il n'eut pas le temps de flan- quer au mandarin la raclée qu'il méritait bien.

Il paraît qu'il n'aura rien perdu pour atten- dre et qu'au retour du jeune homme à Hanoi, celui-ci se promet de... le traiter avec tous les égards qui lui sont dus.

### Echos Tunisiens

#### LESSIVE PHÉNIX

#### GRAND CAFE DE TUNIS

RESTAURANT A LA CARTE ET A PRIX FIXE

Nous croyons savoir que la Compagnie du Bône-Guelma va soumettre au Gouvernement de la métropole un projet d'agrandissement de la station de Radès.

On sait que l'embranchement d'Ham- mam-el-Iaf, étant garanti par le gouver- nement français, aucune dépense ne peut être faite, aucun changement d'horaire opéré, aucune modification aux tarifs appor- tés sans l'assentiment préalable du ministre des Travaux Publics.

Mais les propositions venant du Bône- Guelma, attendons-nous à voir prochainement les travaux de construction de la gare de Radès commencer, car il ne fait aucun doute que le gouvernement ne re- connaisse, comme parfaitement justifiée, la dépense de la transformation de la station de Radès.

**MONTRES REMONTOIRS**  
Or, argent et nickel  
tous systèmes  
Réparations Garanties

**MAISON FRANÇAISE**  
**Horlogerie-Bijouterie**  
A. PORTAIL, 4, rue Al-Djazira. — TUNIS

**CHAINES**  
Or, argent, etc., etc.  
ASSORTIMENT POUR MARIAGES  
Réparations Garanties

Cambiaggio, notre sympathique vice-président de la Municipalité est rentré mercredi matin par le « Moïse » de la Cie Transatlantique.  
Malgré les bruits malveillants que certains esprits ambitieux faisaient courir, il a heureusement repris, immédiatement, la direction de son service.

**GRAND CAFÉ GLACIER**  
ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS

La Brasserie du Chapitre, succursale du Chapitre de Marseille, a enfin ouvert ses portes samedi dernier.  
Toutes nos félicitations à son directeur, le sympathique J. Galano, qui a fait là une des plus belles installations — pour ne pas dire la plus belle — dans ce genre que nous ayons à Tunis.

Confortable, grand luxe même, qui n'exclut pas un goût exquis. Exquise aussi est la bière dont la réputation n'est plus à faire.

Une mention toute spéciale au restaurant qui a été confié au chef si connu et si apprécié des tunisiens, nous avons nommé M. Gras. Aussi la Brasserie du Chapitre est-elle le rendez-vous des fins gourmets.

**Brasserie GEORGES**  
RESTAURANT A TOUTE HEURE

Nous avons reçu les deux premiers numéros de l'Echo Tunisien; nous sommes d'autant plus heureux de souhaiter la bienvenue à notre nouveau confrère que son allure franchement anti-résistantielle ne peut que nous plaire.

Ce sera un journal nettement de l'opposition, mais pas de celle de certains qui est par trop à l'eau de rose.

Salut et prospérité à l'Echo Tunisien.

**BOCK ORBEC, boisson à la mode**

Pierre Lesco, chirurgien-dentiste, a l'honneur d'informer sa clientèle que depuis le 12 juin, ses cabinets et laboratoires dentaires sont transférés place de la Résidence (maison Racine). Entrée par la rue de Rome.

Nous apprenons avec plaisir, et nous nous empressons d'en informer nos lecteurs, que M. Ch. Kessler, le brasseur bien connu par l'excellence de sa fabrication, désireux de suivre le progrès et de satisfaire sa clientèle, vient d'améliorer son installation avec un matériel selon les derniers perfectionnements.

A l'avenir, M. Kessler s'occupera exclusivement de la surveillance de la fabrication et M. Roland, limonchier, exploitera l'établissement, transformé en Café-Brasserie. Un aménagement et un matériel neufs assurent le confort — Service de premier ordre.

Les consommateurs sont informés qu'ils y boiront de la bière plus rafraîchissante que celle d'importation — suivant l'usage, elle est la plus faible en alcool. — Les liqueurs ordinaires, aussi bien que celles de marque, y seront authentiques.

Les prix seront toujours de 5 et 10 centimes à ceux des autres grandes brasseries.

**BRASSERIE DU CHAPITRE**  
RESTAURANT — CAFE NOISSIE

Les journaux ont parlé, ces jours derniers, d'une ordonnance rendue par le tribunal de Tunis en suite d'une requête introduite par les agents de plébe de Tunis et qui dispense cet établissement de toute procédure judiciaire et par conséquent de tous frais.

On sait combien dans ce journal nous avons combattu les monopoles, quels qu'ils soient, et la concession des monopoles tunisiens en est un, mais nous sommes obligés de convenir que le tribunal a sagement interprété la loi et il serait à souhaiter que tous les jugements rendus soient ainsi marqués au coin du bon sens et de l'équité.

Les contribuables ne s'en trouveraient que mieux.

**BRASSERIE DU PHENIX**, rue Amilear  
PLATS DU JOUR

M. Catroux est parti mercredi matin par le train d'Alger se rendant à Sétif province d'Oran, où il a de gros intérêts. Un grand nombre de fonctionnaires parmi lesquels nous avons remarqué M. Tauchon et tout le personnel du contrôle civil de Tunis avaient tenu à accompagner M. Catroux à la gare.

M. Catroux reviendra-t-il en Tunisie comme l'ont affirmé les bruits officieux? C'est peu probable car M. Catroux est un honnête homme qui fait sa tâche dans l'administration tunisienne composée en majeure partie de toute autre chose que d'honnêtes gens.

On nous demande pourquoi M. Baillet, inspecteur primaire, si pointilleux sur la question hiérarchique et si hautain avec ses subordonnés s'est emparé du local de l'instituteur de LaGoulette pour y loger ses beaux-parents, M. Hauser et son beau-frère M. Colin, interprète judiciaire à Grombilla, actuellement en congé?

Les appointements de M. Baillet; nous demande-t-on, ne lui permettraient-ils pas de louer pour son compte personnel, sans déplacer ou gêner ses agents, un petit appartement aux bords de la mer?

Après avoir été si longtemps désagréable à nos compatriotes corses de Souk-el-Arba — nombreux en cette localité — M. Millet a voulu enfin leur être agréable en leur enlevant l'illustre Chenel et leur donnant un contrôleur corse en la personne de... M. Camussi.

Or, il paraît que ce contrôleur est... italien naturalisé d'hier ou d'avant-hier!

M. Millet, comme on le voit, connaît bien son personnel!

**LA PLUS GRANDE CHAPELLERIE DE LA TUNISIE**  
TUNIS — 2, Rue de l'Eglise, 2 — TUNIS

M. Lillo Disegni a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'à partir du dimanche courant, ses dix salons d'exposition permanente et de vente seront ouverts au public.

Par suite de cet agrandissement considérable, il est en mesure de répondre à tous les desirs de sa clientèle, qui trouvera chez lui un grand choix de chapeaux en tous genres, et vendus le meilleur marché que partout ailleurs. C'est dire qu'il ne recule devant aucun sacrifice pour résoudre le problème difficile de vendre beaucoup, bon et bon marché.

**AVIS**

M. Basilio Couitéas a l'honneur d'informer le public qu'il a vendu sa manufacture de tabacs, sise rue de l'Oasis, à M. Grégoire Drakoulakos.

M. Couitéas prie son ancienne clientèle de vouloir bien reporter la confiance dont il a été honoré jusqu'à ce jour sur son successeur.

M. Drakoulakos a l'honneur d'informer le public, que, depuis le 1<sup>er</sup> juillet il s'est rendu acquéreur de la manufacture de tabacs de M. Basilio Couitéas, sise à Bone (Algérie) et que, comme son prédécesseur, il fera tous ses efforts pour satisfaire les personnes qui voudront bien l'honorer de leurs commandes.

**GABINET D'ACCOUCHEMENT**

Sage-femme de 1<sup>re</sup> classe

CONSULTATIONS TOUS LES JOURS  
2, Rue de Suède, 2  
(En face la Salle des Ventes)  
RECOMMANDÉE.

A LOUER immédiatement, avenue Bab-Djedid, deux appartements et un magasin. Prix très modérés.

A VENDRE immeubles construits à l'étranger. Excellente occasion.  
S'adresser à M. Drais, rue des Silos, 40, Tunis.

**AUX FOUDEIERS RÉUNIS**  
DEVILLE & C<sup>e</sup>

LA PLUS ANCIENNE MAISON DE TUNIS  
Bureaux : Avenue de la Marine, 19. —  
Ateliers : Avenue de Carthage.  
3 premiers prix, 2 médailles d'or et une de vermeil  
FABRIQUES DE FOUDEIERS DE CUVES, DEMI-MUIDS ET DE VAISSELLE VINAIRE EN TOUS GENRES  
Prix défiant toute concurrence  
Grand stock de foudres et de demi-muids construits pour la récolte prochaine  
LOCATION DE DEMI-MUIDS à des prix modérés

**Epicerie de la Régence**

Arrivages toutes les semaines de beurres et fromages  
CONSERVES, SALAISONS  
Liqueurs des 1<sup>res</sup> marques  
ATHANASIOU & C<sup>e</sup>  
12, Rue d'Italie — TUNIS

**MAISON F. DUC**

**Hotel-Restaurant Californie**  
44, Cours Belsunce — MARSEILLE

Service à la carte et à prix fixe  
GIRAUD ET BICHARD, successeur

**Restaurant d'Athènes**

**Vin de Samos**  
(authentique) de provenance directe  
Prix: 1 fr. 50 le litre. On porte à domicile  
CHEZ M. PAPAYANNI  
Rue de l'Eglise, 4, Tunis

**CERCLE-CASINO DU PALAIS KHÉRÉDINE**

Tous les jours  
**CONCERT INSTRUMENTAL**  
de 4 à et de 8 à 11 h.  
Consommations de choix même prix qu'en ville  
RESTAURANT DE 1<sup>er</sup> ORDRE  
Déjeuner : 2 fr. 50. — Dîner : 3 fr.  
(Les jours de semaine, on est prié de commander les dîners une heure à l'avance).  
Établissement balnéaire. — Douches  
Le dimanche, dernier train à 11 heures 50  
Tous les jours : entrée libre

**René Delarue**

14, Rue d'Espagne, Tunis  
VINS DE TUNISIE GARANTIS NATURELS  
Eaux-de-Vie de Vin et de Marc  
VINS DE FRANCE  
fins, demi-fins, ordinaires  
RUM SAINT-LUCIE EXTRA  
CHAMPAGNE RIVART

**AUX ARMES DE SAINT-ÉTIENNE**  
C. BOURY, Armurier  
TUNIS — 23, Rue Al-Djazira. — TUNIS

M. BOURY a l'honneur d'informer le public qu'on trouvera dans ses magasins rue Al-Djazira n°23, un grand assortiment d'instruments de pesage des meilleures fabriques françaises et dans d'excellentes conditions.

**HYGIENE DE LA TOILETTE**

Les qualités désinfectantes, microcides et castrantes qui ont valu au *Coaltar Saponine Le Beuf* son admission dans les Hôpitaux de la ville de Paris, le rendent très précieux pour les soins sanitaires du corps, lotions, lavages des nourrissons, soin de la bouche qu'il purifie, des cheveux qu'il débarrasse des pellicules, etc.  
Le flacon, 2 francs les 6 flacons, 10 Francs  
Dans toutes les pharmacies  
Se défier des contrefaçons  
DÉPOT : PHARMACIE NÉE



**INCROYABLE!**  
la véritable Montre  
RÉGULARITÉ D.G. 1<sup>re</sup>  
Garantie deux ans  
en vente chez  
**D. LADISLAS**  
Horloger-Bijoutier  
AVENUE DE FRANCE, 9.  
Grand Assortiment de Décorations et insignes français et étrangers

**PILULE PURGATIVES & DÉPURATIVES**  
**E KORBUS**

Un très grand nombre de personnes ont rétabli leur santé par l'usage de ce remède populaire employé depuis longtemps.  
Très efficace, économique et facile à prendre. Purifie le sang et convient dans toutes les maladies dépendant de mauvaises digestions et de paresse intestinale.  
2 francs la boîte  
Dépôt : PHARMACIE CENTRALE DE PARIS

**PHARMACIE LYONNAISE**

**SPÉCIFIQUE**  
**contre le mal de mer**

PRÉPARÉ PAR  
**H. Roset-Bressand**, pharmacien  
TUNIS — rue d'Italie.  
Ce spécifique, expérimenté depuis plusieurs années, a toujours produit d'excellents résultats.

**ÉPICERIE INTERNATIONALE**  
DOURA, PROPRIÉTAIRE  
— 6, rue Zarkoun, 6 — TUNIS  
BOITES ALIMENTAIRES de 1<sup>er</sup> choix  
Légumes secs  
beurre de Milan, saucisson de France et d'Italie — Fromages  
**CHQUANTE POUR CENT**  
meilleur marché que partout ailleurs

**FORGIS DE LA PROVIDENCE**

Marihuene-au-Pont (BELGIQUE)  
Spécialité de poutrelles en fer et en acier de toutes dimensions; Fers marchands; Cornières; Colonnes en fonte moulées de toute espèce d'après croquis, Charpentes et ponts en fer et en acier.  
La Société se charge à des prix fort modérés de confecturer les titages et autres travaux métalliques d'après les plans qui lui seraient adressés. Elle peut aussi se charger de l'exécution des plans après les dessins de maçonnerie.  
Les FORGIS DE LA PROVIDENCE fabriquent actuellement tous les produits en Fer Homogène et acier et ont à cœur de soigner les ordres que veulent bien lui confier ses clients.  
Agent pour la Tunisie: J. FORTI  
TUNIS. — 44, Rue des Glacières — TUNIS

**LA GOULETTE**  
**BAINS DE MER**  
Saison balnéaire 1896  
**LA GRANDE ROTONDE**  
Propriétaire: Victor BESSIS

RESTAURANT DE 1<sup>er</sup> ORDRE  
Cabines de Bains. — On peut louer pour la saison  
CONSOMMATIONS DES PREMIÈRES MARQUES  
DIMANCHE, JEUDI, SAMEDI  
**GRAND CONCERT FRANÇAIS**  
On prend des pensionnaires

**ATELIERS DE CONSTRUCTION METALLURGIQUE**  
**Hte OBRE**

Avenue de Carthage. — Tunis  
AVIS. M. H. OBRE, serrurier-constructeur et dépositaire de diverses maisons, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle que, vu l'extension de son travail et pour cause d'agrandissement, ses ateliers et bureaux sont transférés Boulevard de Carthage, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1896.

**Entreprises générales d'électricité**  
**FÉLIX DAPOIGNY**  
successeur  
DE J. CHEVALIER  
TUNIS. — 20, Rue Essadikta, 20. — TUNIS

**CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE**  
DU  
**CAFÉ-RESTAURANT AMÉRICAIN**  
Rue de Bone — TUNIS  
Cuisine Bourgeoise  
Déjeuner : 2 fr.; Dîner : 2 fr.  
SERVICE A LA CARTE  
**CONSOMMATIONS DE 1<sup>er</sup> CHOIX**  
A partir du 1<sup>er</sup> octobre  
le "Restaurant Américain" restera ouvert toute la nuit

**L'EXTRAIT de VIANDE LIEBIG**  
est INDISPENSABLE dans  
**TOUTE BONNE CUISINE**  
pour améliorer  
POTAGES - SAUCES - RAGOUTS - LÉGUMES - ETC.

**QUINQUINA VINCENT**

(Marque déposée)  
Vente des Vins de l'Archevêché de Carthage  
(GROS ET DÉTAIL)  
Expéditions par Caisses et par Fûts dans tous les pays  
On expédie par colis postaux dans toute la France du Vin Muscat de l'Archevêché de Carthage.  
S'adresser à M. H. VINCENT, négociant en vins, 7, rue du Soudan, près de la Gare française. — TUNIS.

**TERMINUS-HOTEL**

J. CAILLODS, propriétaire  
Place de la Gare Française. — TUNIS  
Cuisine Recommandée  
Cet établissement se recommande à MM. les Voyageurs, Touristes et Négociants par son confort, sa situation centrale, son installation et son aménagement entièrement neuf.  
Prix Modérés

**MINISTÈRE DE LA GUERRE**

**DIVISION D'OCCUPATION**  
en Tunisie

Le 22 septembre 1896, à 3 heures du soir, aux sous-intendances de Gabès, et de Tunis, (1<sup>er</sup> service), il sera procédé à l'adjudication publique des denrées et liquides ci-après, savoir:

**A GABÈS**  
110 quintaux de farine dure;  
230 quintaux de farine tendre;  
à livrer à Gabès avant le 22 octobre 1896.

**A TUNIS**  
240 quintaux de farine dure;  
230 quintaux de farine tendre;  
35 quintaux de riz;  
25 quintaux de haricots;  
40 hectolitres de vin (région sud)

logé:  
à livrer à Tunis avant le 22 octobre 1896.  
Les sacs seront rendus aux fournisseurs.  
Pour tous autres renseignements, le public devra s'adresser aux sous-intendants militaires de Gabès et de Tunis (1<sup>er</sup> service).  
Le gérant: U. CROUZET.  
Tunis — Imp. BRIGOL, rue Es-sadikia 16

Grande Boulangerie  
et Pâtisserie Anglaise  
Wagner et Albrecht  
24, Rue d'Italie, 24  
et rue de la Commission, 8 - TUNIS  
Succursale à Hammam-Lif

Brioche. — Croissants. — Petits Pains pour thé et café. — Bonbons. — Gâteaux. — Tartes. — Desserts, etc.  
Pains de luxe et de ménage. — Spécialités de Pains anglais. — Biscuits. — Pâtés fins. — Vins fins et liqueurs de premier choix. — Petits fours. — Fournitures pour soirées, Baptêmes, Mariages et Bals.

**FEUX D'ARTIFICE**  
en tous genres  
J. PAONENSA, artificier  
Fournisseur de la Ville de Tunis  
29, AVENUE DE LA MARINE, 29

Entreprise de fêtes publiques et privées; vente et locations d'articles d'illumination, pétards serpents, serpents, etc., figures allégoriques sur commande.  
Prix défiant toute concurrence

**Compagnie Algérienne**  
SOCIÉTÉ ANONYME  
Capital 15 MILLIONS entièrement versés  
Comptoir de Tunis  
Avenue de France  
Escompte, recouvrements, avances sur titres et marchandises, chèques et lettres de crédit sur tous pays, encaissements de coupons, ventes, achat sur garde de titres.  
Intérêt annuel aux déposants de fonds 2 1/2 — Bons de caisse, bons trois ans et deux ans, 3 0/0; bons à un an et quatre ans, 3 1/2 0/0; bons à cinq ans, 4 0/0

Domaine P. Potin  
**CHAUX**  
HYDRAULIQUE  
et Ciments  
Dépôt: rue du Portugal

3 Médailles d'Or — Grand Diplôme d'honneur, Paris 1889  
Demange Frères & Alloth  
Propriétaires-Industriels  
PAU, SOUSSE, BORDEAUX  
HUILES D'OLIVE DE TUNISIE  
Garantie pure de tout mélange

EXPÉDITION ET COLIS POSTAUX DE 5 KLOS en Tunisie, Algérie, Corse, France et à l'étranger.  
Livraison à domicile en estagon de 5, 10, 15, 20 et 25 kil.  
S'adresser pour toutes les Commandes à M. PAUL NADAL, représentant pour la Tunisie, 11, Rue d'Italie. — TUNIS.  
Envoi franco d'échantillons sur demande

**Boulangerie Viennoise**  
8, Boulevard de Paris  
Ferdinand HEINRICH  
SPÉCIALITÉ DE PAINS VIENNOIS  
Croissants au Beurre  
Petits pains pour Restaurants et Hôtels  
ON PORTE A DOMICILE

**Banque de Tunisie**  
SOCIÉTÉ ANONYME  
Capital 8 millions de francs  
Siège social à Tunis  
OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ  
Encaissements et Recouvrements. — Avances sur prêts, sur la marchandise et sur hypothèques immobilières ou maritimes. — Dépôts à vue et à échéances fixes — Garantie de titres au Payement et escompte de coupons. Reports. — 60/100 de bourse au comptant et à terme sur tous les marchés européens. — Emission de chèques et de lettres de crédit sur tous pays. SOUSCRIPTIONS. — ÉMISSIONS

**A. GAUVAIN**  
Dépositaire des produits de la Maison saint Frères  
TUNIS 22, rue d'Espagne, 22, TUNIS  
Toiles à voiles et galvanisées — tentes et tapis — rideaux — toiles et sacs — moquettes — chemises — gilets de chasse — espadrilles — sangliers, septain — cordages et ficelles.

**BOIS DU NORD**  
Madriers, Planchettes, Chevrons, Linteaux de toiture  
Lattes à Plafond  
BAPTISTIA BÉMOND  
SCIERIE MÉCANIQUE — MENUISERIE & CHARPENTE  
Avenue de la Marine, 1, 2, 3 et rue de Bellort — TUNIS

**GRANDE ÉPICERIE ORIENTALE**  
Maison renommée pour ses produits extra, fondée en 1881  
GRANDS, DEMI-GRANDS, DÉTAIL

**Aimé EYRIÈS**  
Denrées Coloniales, Conserve Alimentaires Françaises et Anglaises  
APERÇU DE QUELQUES PRIX:  
Café vert Moka... le kilo. 3 20 Café vert Rio... le kilo 2 40  
— Martinique... 3 20 Sucre Léban... en boîte... 0 60  
— Santos... 2 50 — Saint-Louis 0 50  
Beurre frais de Macon... 2 50  
VINS FINS, LIQUEURS ET SPIRITUEUX DE MARQUES  
à des prix défiant toute concurrence loyale  
ON PORTE A DOMICILE TELEPHONE N° 20

**"L'AFRIQUE FRANÇAISE"**  
Compagnie anonyme algérienne et tunisienne d'assurances à primes fixes contre l'incendie et les accidents  
Capital: UN MILLION  
Siège social: BOULEVARD DE LA RÉPUBLIQUE, 23 — Alger  
Incendies Accidents  
propriétés mobilières et immobilières Collectives pour chantiers, travaux agricoles, sapeurs-pompiers  
RÉCOLTES SUR PIED Individuelles, chevaux et voitures  
en gerbes et en meules bris de glaces  
S'adresser à M. Solhaune, agent général à Tunis, rue de la Poste, 7, et à M. Perrucca, agent général à Soussé.

**LE MONDE**  
C<sup>ie</sup> Française d'Assurances sur la vie et contre l'incendie  
SIÈGE SOCIAL: PARIS, 16, rue Lepelletier  
SOUS LE CONTRÔLE DE L'ÉTAT

VIE. — Assurances en cas de décès. — Mixtes et à terme fixe. — Assurances en cas de vie. — Rentas viagères immédiates différées et de survies. — Nues-propriétés, etc.



INCENDIES. — assurances d'immeubles, fermes, mobiliers, marchandises. — Assurances contre la foudre et des appareils à vapeur. — Contre les risques des locataires. — Contre les risques locaux et les risques du volshage.

La Cie Le Monde opère à primes fixes. Elle assure conjointement les propriétaires et les locataires une prime inférieure à celle applicable à chacun séparément: la Cie assure de toute responsabilité les familles et les domestiques des assurés.  
Les polices de la Compagnie Le Monde sont acceptées par Le Crédit Foncier de France.  
S'adresser pour tous renseignements à M. G. ATTIA, agent général et inspecteur de la Cie à Tunis, 25, Avenue de Paris.

**MATÉRIEL AGRICOLE ET INDUSTRIEL**  
Chemins de fer portatif Decauville  
FABRIQUE DE NORIAS de tous Systèmes  
Aristide ALLEZ  
CONSTRUCTEUR BARVATE S. B. G.  
- MUSTAPHA - ALGER -  
Maison fondée en 1897  
De 1894 à 1907 1<sup>er</sup> prix dans l'Exposition

Charrues, herses, scarificateurs, faucheuses, moissonneuses-lieuses, locomobiles, batteuses, etc.  
Raymond VALENSI, ingénieur civil, Tunis  
MAISON PIERRE AUVIN — UNIS  
A. LIODET, successeur

**Marbres bruts et polis**  
Importation directe des grandes carrières de France, Belgique, Grèce et Italie  
CHEMINEES DEPUIS 10 FRANCS  
Articles de lumisterie, carrelages, escaliers, monuments funéraires  
Bureaux et magasins: 7, Rue d'Espagne.  
Vastes Entrepôts: Rue d'Italie  
N. B. — Des ouvriers spéciaux sont attachés à la maison pour la pose de travaux.

**UX CISEAUX D'OR**  
Fabrique générale d'instruments et d'appareils de Chirurgie et de Médecine  
Maison de confiance, fondée en 1893  
L. THIERS, — Rue Al-Djazira 26. — TUNIS  
Orthopédiste, Mécanicien, Coutelier, Bandagiste  
Instruments de chirurgie et pour vétérinaires, outeaux de poche extra fins, couteillerie fine, couteillerie de table, canif coupe-cors, ciseaux. Sécateurs, greffoirs, pique-vins, rasoirs garans, tondeuses humaines des meilleurs systèmes, tondeuses pour chevaux-chiens, moutons. Outils pour bouchers, charcutiers, cuisiniers horicuteurs, vigneron etc. Bandages pour toutes hernies, ceintures hypocaustiques, suspensoirs, bas élastiques et en peau de chien, gouttières, aelles, jambes de bois, membres artificiels, béquilles, articles de voyage malades. Urinoirs, irrigateurs, injecteurs, sondes, pulvérisateurs, seringues sous-cutanées, ceintures-ventrières, articles d'allaitement et d'hygiène. — Réparations et aiguisage en tous genres.  
Maison recommandée par ses articles supérieurs en qualité et solidité

**TRANSIT INTERNATIONAL**  
P. DANI & FOUBERT  
TUNIS — 12, RUE DE LA MARINE, 12 — TUNIS  
Correspondant Spécial de Bureau d'Arrivée des Vapeurs de Port de Marseille  
GONBRAND FRÈRES, Agents  
Embarquements. — Débarquements. — Services des Voyages aux arrivées et départs des paquets.  
L'agent portuaire des paquets GONBRAND FRÈRES est en permanence à la salle des départs.  
Magasin de dépôt. — Objets en dépôt. — Avances sur marchandises. — Carantonnage pour l'étranger et la campagne. — Déménagements.  
TARIFS MODÉRÉS ET AGRÉÉS PAR LES ADM. STRATIQUES LOCALES  
(La maison délivre des billets circulaires sur tous les réseaux de chemins de fer.)  
Un emballleur de Paris est attaché à l'Agence

**"LE PHENIX"**  
COMPAGNIE FRANÇAISE D'ASSURANCES  
CONTRE L'INCENDIE ET LA VIE  
SIÈGE SOCIAL: 81, rue Lafayette — PARIS  
Agent général pour la Tunisie:  
M. Ch. BAUDOT, 26, Rue Sadikia. — TUNIS  
PRINCIPALES SOUS-AGENCES:  
MM. NESTLER aîné à SOUSSE; PAGÈRELLI à Sfax; FAYARD à Gabès; WARGUËRE à Médan; SAVON FAYARD à Bizerte; PHILIPPE SAOR à La Goulette; KRAMER à Sousse; GARNIER à Médan; EL-BAB à Sousse; EL-ARBAÏ à Sousse; EL-CHERIF à Sousse; EL-KAÏROUANI à Sousse.

**Crédit Foncier et Agricole d'Algérie**  
Statut algérien — Capital, 30 millions  
SUCCURSALE DE TUNIS 8, rue Es-Sadikia, 8  
Escompte, recouvrements, lettres de crédit, avances sur titres encaissement de coupons, chèques et lettres de crédit.  
Dépôts à vue et à échéance fixe.  
A vue 2 1/2 — 6 mois 2 1/2 — 1 an 2 1/2

Demandez Partout  
**LE KINA BELLOT**  
ABSINTHE ET AMER CONILH  
BELLOT, Distillateur à Tunis  
Dépôt général des eaux minérales de VICHY  
des liqueurs fines de la maison Larabie et C<sup>ie</sup> et du champagne Montbello.

**ÉPICERIE ET COMESTIBLES**  
GROS DOURA FRÈRES DÉTAIL  
TUNIS, rue des Glacières, 25, 27  
Denrées coloniales, légumes secs, conserves alimentaires  
Semoules et Farines — Fèves de terre  
LIQUEURS ORDINAIRES ET DE PREMIÈRES MARQUES

**Comptoir National d'Escompte de Paris**  
SOCIÉTÉ ANONYME  
au capital de 100.000.000 de francs  
AGENCE DE TUNIS  
Th. PROUST\*, directeur  
Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouvertures de crédit, ordres de Bourse, dépôts de titres, souscriptions et opérations diverses sur titres, lettres de crédit pour voyages, etc., etc.  
Dépôts à vue et à échéances fixes  
A vue... 2 1/2% A 3 ans... 3 1/2%  
A 1 an... 2 1/2% A 4 ans et au-delà... 4%  
A 2 ans... 3%  
Loction de coffres-forts  
Des coffres-forts et compartiments de coffres-forts sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs, bijoux, titres de propriété, etc.  
Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants a plus grande sécurité contre les risques de vol et d'incendie.

**C<sup>ie</sup> DE NAVIGATION MIXTE**  
C<sup>ie</sup> TOUACHE  
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 6.700.500 FRANCS  
Service postal Français  
AGENCE DE TUNIS  
Services réguliers à grande vitesse entre la France et la Tunisie  
Transports des passagers, des marchandises et des dépêches  
DÉPARTS tous les mardis, à midi, de MARSEILLE pour TUNIS;  
— tous les jeudis, à 5 h. soir, de MARSEILLE pour TUNIS, Côte tunisienne et TRIPOLI;  
— tous les Mardis, à 4 h. 1/2 du soir, de TUNIS pour MARSEILLE;  
— tous les Vendredis, à 2 h. du soir, de TUNIS pour MARSEILLE;  
— tous les Dimanches, à 1 h. 1/2 du soir, de TUNIS pour SOUSSE, MONASTIR, MEHDIA, SFAX, GABES, TRIPOLI et DJERBA.  
ARRIVÉES de MARSEILLE, tous les jeudis et samedis matin;  
de TRIPOLI, DJERBA, GABES, SFAX, MEHDIA, MONASTIR et SOUSSE, tous les Lundis matin.  
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 3 rue d'Allemagne  
L'Agent, J. B. PEDELUPÉ,

**Compagnie Générale Transatlantique**  
SERVICES POSTAUX A GRANDE VITESSE  
Ligne hebdomadaire Marseille-Tunis-Malte-Tunis-Marseille  
Départ de Marseille... Vendredi à 4 heures soir  
Arrivée à Tunis... Dimanche à 5 heures m.  
Départ de Tunis pour Malte... Dimanche à 3 h. 30.  
Arrivée à Malte... Lundi à 6 h. 30 matin  
Départ de Malte pour Tunis... Lundi à 8 h. soir  
Arrivée à Tunis... Mardi à 11 matin  
Départ de Tunis pour Marseille... Mercredi à 5 h. 30  
Arrivée à Marseille... Jeudi à 5 h. matin  
Ligne hebdomadaire Marseille-Tunis-Sousse-Tunis-Marseille  
Départ de Marseille... Lundi à 4 heures  
Arrivée à Tunis... Mercredi à 5 h. matin  
Départ de Tunis pour Sousse... Mercredi à 5 h. 30 soir  
Arrivée à Sousse... Jeudi à 8 h. 30 s.  
Départ de Sousse pour Tunis... Jeudi à 5 h. soir  
Arrivée à Tunis... Vendredi à 5 h. m.  
Départ de Tunis pour Marseille... Samedi à 9 h. 30 soir.  
Arrivée à Marseille... Lundi à 5 h. matin.  
Prix des Places:  
1<sup>re</sup> classe, 100 fr. 2<sup>e</sup> cl. 70 fr., 3<sup>e</sup> cl. 50 fr. 4<sup>e</sup> cl. 25 fr. nourriture comprise  
AVIS IMPORTANT  
MM. les voyageurs sont instamment priés de retirer leurs billets de passage à Tunis.  
L'enregistrement des bagages a lieu à Tunis-Port et cesse une heure avant celle fixée pour le départ.  
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence de la Compagnie Générale Transatlantique, 3, rue Es-Sadikia.